

Paris, le 4 juin 2009

**L'après crise devrait être marquée par une résurgence du « risque pays »
et un nouveau mode de mondialisation, avec moins de croissance mondiale
qu'au cours des 10 dernières années**

Analyse de la société Euler Hermes SFAC

Euler Hermes SFAC dresse un bilan de la mondialisation et développe une prospective d'évolution de la mondialisation dans l'après crise.

*« La crise actuelle va marquer un tournant. La stratégie d'internationalisation des entreprises sera amenée à profondément changer dans les prochaines années, commente **Michel Mollard, président du directoire d'Euler Hermes SFAC**. Alors que depuis dix ans, la dynamique mondiale était portée par le développement de la demande dans les pays de l'OCDE, poussée par le crédit, les prochaines années dépendront de la capacité des pays émergents à développer leurs marchés intérieurs ».*

1. La mondialisation des cinq dernières années a généré entre 0,5 point et 1 point par an de croissance mondiale excessive du fait de l'emballement du crédit dans les pays de l'OCDE

Sur les dix dernières années, le PIB mondial a pratiquement été multiplié par 2 en 10 ans, passant de 37240 milliards de dollars en 1998 à presque 69 000 milliards en 2008. Euler Hermes SFAC constate une montée du poids des émergents dans le PIB et aussi dans la croissance du PIB, ainsi qu'un net tassement du poids des pays développés dans le PIB mondial.

Toutefois, sur la même période, **les pays développés demeurent de très loin les premiers consommateurs et investisseurs mondiaux**. Ce sont la demande interne des pays OCDE et le déplacement de la production à faible valeur ajoutée depuis les pays développés vers les pays à faibles coûts salariaux qui ont tiré la croissance des pays émergents, via les exportations de ces derniers : +1 point de demande interne OCDE s'est traduit par entre +3 et +4 points d'exportations des pays émergents depuis dix ans.

Une partie de la croissance de la demande des pays de l'OCDE constatée depuis cinq ans était liée à la création monétaire des pays: **on peut estimer entre 0,5 et 1 point par an cette contribution depuis 5 ans**. « Par conséquent, la contraction de -2% à -3% de PIB mondial anticipée cette année n'est sans doute pas une correction suffisante : la croissance mondiale devrait restée inférieure à sa tendance de 4% pendant quelques années », remarque **Karine Berger, directrice des études d'Euler Hermes SFAC**.

2. Les marchés intérieurs des pays émergents se sont trop peu développés depuis dix ans

La demande par habitant a peu accéléré depuis dix ans dans les principaux pays émergents. Ainsi, alors que la consommation par habitant dans l'OCDE a progressé très fortement dans les secteurs de la pharmacie, du jouet ou de l'habillement, elle est restée quasiment identique dans les pays émergents. Seuls quelques secteurs ont enregistré un début de développement des marchés intérieurs, la plupart du temps pour les biens d'investissement. C'est notamment le cas des biens technologiques ou du ciment.

Dans le même temps, les productions ont eu tendance à se développer dans les pays émergents, s'accompagnant de l'accélération des exportations de ces zones vers l'OCDE et de l'apparition de déséquilibres des balances courantes.

« A ce stade, la demande privée interne des pays émergents ne peut pas servir de locomotive de la croissance mondiale, ce qui explique que les pays émergents sont très fortement touchés par la crise actuelle : l'arrêt de demande des pays de l'OCDE avec la crise du crédit a des conséquences graves sur la production des émergents », commente **Karine Berger**.

3. La sortie de crise sera marquée par une résurgence du « risque pays » et une faible croissance mondiale pendant plusieurs années

« L'après crise » ne pourra pas conduire à une relance rapide du crédit et de la demande des pays de l'OCDE ce qui amènera **la croissance de l'activité et des échanges mondiaux en deçà du rythme observé ces dernières années**.

Parallèlement, les économies émergentes devront développer une demande intérieure plus solide pour continuer de croître sur les rythmes des dernières années, ce qui entraînera des difficultés de balances courantes et une résurgence du « risque pays ».

La stratégie d'internationalisation des entreprises de l'OCDE devrait se modifier, et se décliner secteur par secteur en fonction de la réalité des marchés intérieurs des pays dynamiques.

Contacts presse :

Euler Hermes SFAC – Anne-Laure Dodero

01 40 70 54 00

anne-laure.dodero@eulerhermes.com

Ogilvy PR - Lorenzo Ricci

01 53 67 12 83

lorenzo.ricci@ogilvy.com

Toutes nos informations sur : www.eulerhermes.fr

N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes SFAC**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 200 salariés présents dans plus de 50 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros en 2008**.

Euler Hermes a développé un réseau international de surveillance permettant d'analyser la stabilité financière de 40 millions d'entreprises. Le groupe garantit pour 800 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.

Filiale d'AGF, membre d'Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

www.eulerhermes.fr

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.